

Arboretum des Cheminières

(S100000473)



Département : Aude

Communes : Castelnaudary, Saint-Martin-Lalande

Date de création : Arrêté du 12 mai 1958

Superficie : 57,5 ha

Carte IGN 1/25 000^e : 2245 E

Motivation du classement :

C'est l'intérêt scientifique qui a motivé le classement de l'arboretum des Cheminières : c'est un parc d'expérimentation peuplé d'essences rares, de grande valeur botanique. Ce site présente également un intérêt paysager (beaux boisements longeant le Canal du Midi et contrastant avec la plaine agricoles) et historique (en mémoire d'Eugène Mir, homme d'exception qui a créé le domaine). Le classement du site visait la préservation de ce patrimoine légué par Eugène Mir, mais paradoxalement l'arrêté de classement autorisait la mise en culture d'une grande partie de l'arboretum.



Le parc situé devant le château des Cheminières (mars 2007).



La succession de vasques ovales derrière le château (mars 2007).

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le domaine des Cheminières, créé à la fin du XIX^e siècle par Eugène Mir, comprenait un château de type néo-classique et son parc paysager, accompagné de vastes terres agricoles. A proximité de la ville de Castelnaudary, il s'inscrit dans la linéarité verdoyante du Canal du Midi, qui borde le domaine au Nord. La masse végétale de ce parc boisé et cultivé crée un « événement », par contraste avec les paysages ouverts de la plaine céréalière du Lauragais, aux grandes étendues vallonnées et labourées.

Le site classé englobe l'ensemble du domaine des Cheminières, réparti sur huit propriétés différentes. A l'origine le parc du château des Cheminières comprenait un jardin, un arboretum aux essences rares, et un espace boisé. Aujourd'hui quelques boisements subsistent mais une bonne partie a été défrichée au profit de terres cultivées.

Le domaine des Cheminières fut à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle le terrain d'essai d'un homme de savoir entreprenant. Eugène Mir réalisa de nombreuses innovations liées aux techniques agronomiques, à l'hydraulique agricole, la viticulture, la forêt, l'horticulture, et l'élevage. Sur ses terres il installa également des ateliers de menuiserie et des caves de champagnisation.



Ce fut un domaine marqué par l'expression d'un capitalisme paternaliste : Eugène Mir avait développé un véritable système d'assistance sociale pour ses nombreux ouvriers. Ainsi le domaine des Cheminières n'est pas seulement un témoignage de la richesse terrienne des notables du siècle dernier, il est aussi et surtout le lieu d'expression du dynamisme et de l'esprit d'entreprise d'Eugène Mir.

Du point de vue botanique l'arboretum était un lieu d'expérimentation et d'acclimatation reconnu. Il a permis de répondre à des interrogations sur la relation entre les sols, le climat, et les végétaux importés d'autres pays. Les botanistes et agronomes de l'époque y étudiaient les conditions de développement en climat sub-méditerranéen des essences importées. L'arboretum fut connu dans toute la région, visité par le monde professionnel et scientifique jusque dans les années 30. L'intérêt botanique de l'arboretum subsiste aujourd'hui en partie, il permet de faire des bilans de croissance et de développement pour des espèces plantées à la fin du XIXe siècle.

Le système hydraulique agricole mis en place par Eugène Mir, lié au canal du Midi (réseau de mare et rigoles), est très intéressant et novateur pour l'époque.

D'autre part le parc du château présente plusieurs éléments d'un esthétisme remarquable. Il s'organise autour d'un vaste bassin allongé composé de plusieurs vasques ovales aux proportions harmonieuses. A la fin du XIXe siècle le domaine était agrémenté de multiples aménagements pittoresques, rappelant l'esprit du parc des Buttes-Chaumont à Paris. Ils sont encore visibles mais certains sont en mauvais état (pigeonnier, kiosque, enrochements sur de petites cascades, nombreux bancs et rambardes sur les pontons en béton imitation bois...).

Plusieurs bâtiments sont situés dans le site classé : une partie de la caserne militaire construite dans les années 80 avoisine les communs du château construits au XIXe siècle et présentant une architecture intéressante et de caractère (orangerie, ferme, écuries, scierie, forge, vivier, cave de champagnisation).

➤ **Histoire :**

Le domaine des Cheminières fut constitué par Eugène Mir (1843-1930), personnage important de la vie publique audoise. Sénateur et Conseiller Général de l'Aude, il était aussi un agronome averti et un entrepreneur dynamique. Le château des Cheminières date de 1886, mais le domaine agricole est antérieur. Eugène Mir adjoint plusieurs fermes à son domaine, l'étendant sur 300 hectares. Après sa disparition en 1930, le domaine et son arboretum se dégradèrent peu à peu, au grès des successions, rachats, et morcellements. En 1978 l'armée française acquiert une grande partie du domaine et y installe un régiment de la Légion Etrangère.

➤ **Activités humaines :**

- La caserne militaire compte environ 1200 hommes
- Huit autres familles résident dans le site classé, et maintiennent une activité agricole dans le domaine (pommes, asperges, élevage de chevaux...).



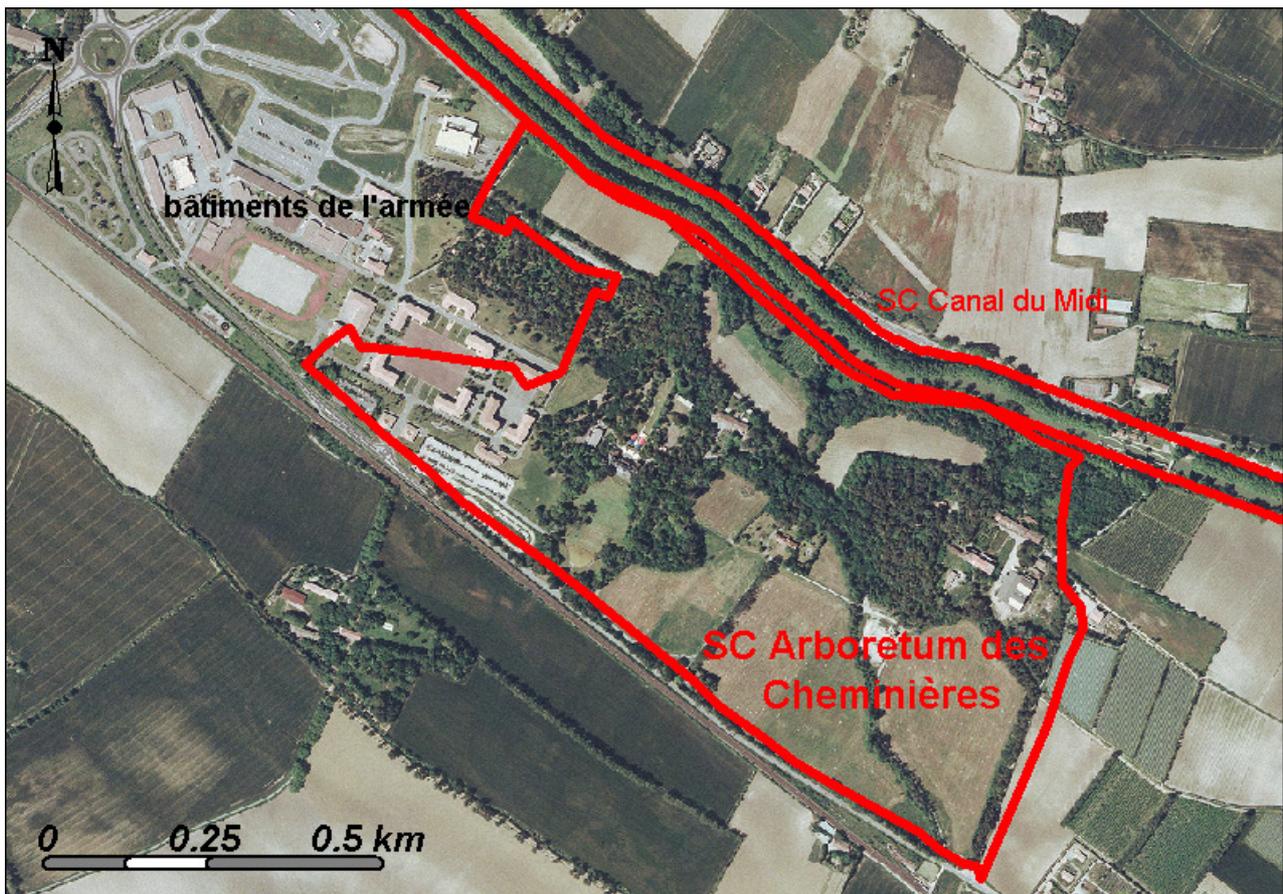
Le bâtiment appelé « le vivier » comprenait plusieurs logements ouvriers. Secteur Est du site classé (mars 2007).



Bâtiment des anciennes caves de champagnisation. Secteur Est du site classé (mars 2007).



Document cartographique :



En rouge apparaissent deux sites classés : le site classé de l'arboretum des Cheminières est bordé au Nord par le site classé du Canal du Midi.

Fond de carte : photographie aérienne (IGN BD Ortho). <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>

Etat des lieux et enjeux :

➤ Evolution du périmètre classé :

Ce site a d'abord été inscrit en 1947, avant d'être classé en 1958.

➤ Etat actuel de conservation du site :

Ce site classé a subi de nombreuses altérations irréversibles depuis son classement : défrichements pour la mise en culture de terres, présence des armées allemandes durant l'occupation, abattages d'essences rares, construction des bâtiments de la caserne militaire, constructions diverses sans autorisation...

C'est l'arrêté même de classement en 1958 qui autorisa la mise en culture de l'arboretum : en effet le site fut classé avec pour condition de « *ne pas faire obstacle à la mise en culture des parties hachurées* », ces parties hachurées concernant une grande part de la superficie du site classé.

A la fin des années 70 l'état de dégradation du site est déjà très avancé. Aujourd'hui le patrimoine bâti et hydraulique est très dégradé, le jardin a disparu, les bois sont en mauvais état.

Actuellement le parc du château est entretenu par l'armée. L'arboretum a fait l'objet de nettoyages et d'élagages réguliers, il est aujourd'hui en voie de régénération et de reconstitution naturelle par semis.



➤ Problèmes :

- Dégradation importante des zones boisées, nombreux arbres en dépérissement qui posent des problèmes de sécurité.
- Défaillance du système hydraulique.
- Plusieurs constructions ayant un impact négatif sur le patrimoine ont été réalisées sans autorisations, et ont fait l'objet de poursuites judiciaires (station fruitière, poulailler, bâtiment d'hébergement à proximité du château).
- Le périmètre du site présente certaines incohérences, par exemple la partie la plus intéressante de l'arboretum est exclue du site classé. Une nouvelle délimitation plus adaptée doit être recherchée.

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

- Site classé du Canal du Midi (arrêté du 4 avril 1997) au nord du site classé de l'arboretum des Cheminières.
- Canal du midi inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité UNESCO.

Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

Depuis la disparition d'Eugène Mir, le domaine des Cheminières a été éclaté en une multitude de parcelles, au grès des ventes et des successions. Aujourd'hui on distingue deux types de propriétés dans le site classé :

- Zone Est : domaine privé partagé entre huit propriétaires.
- Zone Ouest et Sud : terrain militaire appartenant au Ministère de la Défense.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

Les gestionnaires locaux sont les différents propriétaires. L'armée affiche notamment une volonté de préserver et d'améliorer les parcelles de l'arboretum, voué à la détente physique du corps militaire. L'objectif est que l'arboretum puisse garder sa fonction expérimentale, en protégeant les arbres en bon état et en permettant la régénération de la collection botanique.

A partir des années 90, la DIREN a financé une étude sur l'état phytosanitaire, sur la réhabilitation et la mise en valeur de l'arboretum. Cette étude a servi de référence pour les actions menées par le Quatrième Régiment Etranger.

En mars 2007 la DIREN lance une nouvelle étude d'évaluation de l'évolution du domaine des Cheminières. L'objectif est d'évaluer précisément l'état du patrimoine du site classé, afin de pouvoir définir une nouvelle délimitation du périmètre classé plus adaptée. Ce diagnostic précis, établi à l'échelle du paysage du site mais aussi à l'échelle du grand paysage, permettra de définir des orientations pour gérer et mettre en valeur le site. Il s'agit également d'identifier les attentes des différents propriétaires, et d'élaborer dans un esprit de concertation un cahier de gestion du site classé.



Au fond de la prairie les plantations d'alignement du Canal du Midi. Secteur Nord-Ouest du site classé (mars 2007).



Arbres marquant les limites du domaine et du site classé au Sud (mars 2007).



Sources :

ARTOPOS, mai 1991, *Dossier monographique : Domaine des Cheminières, château, jardins et arboretum*, Conservation du Patrimoine Forestier des Monuments Historiques et des Palais Nationaux.

BOUICHOU Daniel, décembre 1994, *L'Arboretum du Quartier Capitaine Danjou Castelnaudary – I. Relevé des essences et diagnostic sanitaire*, DIREN L-R.

BOUICHOU Daniel, juin 1995, *L'Arboretum du Quartier Capitaine Danjou Castelnaudary – II. Plan de plantations, aménagements divers, plan de gestion*, DIREN L-R.

BOUICHOU Daniel, décembre 1997, *L'Arboretum du Quartier Capitaine Danjou Castelnaudary – III. Constat et diagnostic, bilan des préconisations*, DIREN L-R.

GALLES Paul, 1937, *L'Arboretum des Cheminières : Centre d'observation et d'enneigement*, Bulletin de la Société Centrale d'Agriculture de l'Aude.



Bâtiment de ferme pittoresque, dans la zone centrale du site classé (mars 2007).



Conifères replantés récemment dans l'arboretum des Cheminières (mars 2007).

